	I. FICHE SIGNALETIQUE DE PROJET PARR VSBG
	PERIODE DE RAPPORTAGE : Janvier 2018- Décembre 2020
Titre du projet	Projet d'Appui au Renforcement de la justice et des services de sécurité intérieure dans la Réponse aux VSBG en Côte d'Ivoire (PARR/VSBG)
Zones cibles	Côte d'Ivoire : couverture régionale, zone ouest et sud-ouest, spécifiquement les régions du Cavally, Tonkpi, Guémon et San-pédro. Côte d'Ivoire : couverture nationale pour les 09 bureaux locaux d''assistance judiciaire et le GBVIMS
Structures ciblées	 10 Commissariats de police et 17 brigades de gendarmerie de la zone cible 36 Bureaux locaux d''assistance judiciaire et leur coordination 20 Plateformes de lutte contre les VBG¹, dont 10 dans la zone cible du projet.
Durée d'exécution	30 mois (Novembre 2017- Avril 2020)
Budget de l'action	Budget estimatif total (US\$): 1.091.906 Ressources allouées (US\$): US Embassy: 990.049 et PNUD: 101.857
Objectifs de l'action	Le projet vise à contribuer à la réponse nationale aux défis des Violences Sexuelles Basées sur le Genre (VSBG), plus particulièrement à l'ouest de la Côte d'Ivoire, en capitalisant sur les acquis de programmes précédents et/ou en cours de mise en œuvre. De façon spécifique, le projet se propose de (i) Renforcer le professionnalisme des forces de sécurité intérieure dans la prise en charge des VSBG ; (ii) Renforcer l'efficacité de la justice en matière de prise en charge des cas de VSBG ; (iii) Renforcer la confiance des populations dans les instruments légaux mis en place pour leur protection ; (iv) Renforcer les capacités nationales et celles des services de sécurité en matière de coordination et de collecte d'information sur les VSBG.
Structure d'exécution	PNUD (DIM)
Partenaires associés à la mise en œuvre	 Ministère du Plan et du développement; Ministère d'Etat, Ministère de la Défense (Le Commandement Supérieur de la Gendarmerie); Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (La Direction Générale de la Police Nationale); Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme (La Direction des Affaires Civiles et Pénales); Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (Le Comité National de Lutte contre les Violences basées sur le genre); Société civile (Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire à travers ses cliniques juridiques); Le Barreau.
Groupe(s) cible(s)	La Direction Générale de la Police Nationale (DGPN), la Gendarmerie Nationale, les juridictions, les plateformes VBG.
Bénéficiaires finaux	Les fonctionnaires de police et de gendarmerie, les magistrats, les officiers de police judiciaire et greffiers, les populations de Côte d'Ivoire, plus particulièrement celles de l'Ouest et du sud-ouest.

1 La plateforme de lutte contre les VBG est définie comme un cadre d'échange, de collaboration, de référence et de contre référence au niveau départemental entre les acteurs intervenant dans la lutte contre les VBG.

Résultats escomptés

- 1. Les services de sécurité intérieure assurent effectivement la sécurité, la protection et la prise en charge des victimes de VSBG ;
- 2. Le système judiciaire est plus efficace dans la prise en charge judicaire des victimes de VSBG;
- 3. Les populations connaissent leurs droits sur les VSBG, et sont conscientes des mécanismes légaux et judiciaires en place pour leur protection ;
- 4. Les autorités nationales assurent la coordination, le suivi et l'évaluation des interventions en matière de VSBG y compris la collecte de données et le partage d'information

I. RESUME EXECUTIF

En réponse au rapport accablant du Secrétaire des Nations Unies sur les violences sexuelles liées aux conflits (S/2015/203) épinglant la Côte d'Ivoire comme l'un des pays où les violences sexuelles se sont accrues les dix dernières années enregistrant un taux élevé de cas, le PNUD en Côte d'Ivoire a initié, en appui aux efforts du gouvernement, le projet intitulé « Projet D'Appui au Renforcement de la justice et des services de sécurité intérieure dans la réponse aux VSBG en Côte d'Ivoire (PAAR/VSBG) ».

Le PAAR/VSBG visait à contribuer à la réponse nationale aux défis des violences sexuelles basées sur le genre (VSBG) particulièrement dans la zone ouest notamment les régions du Cavally, du Guémon, de San-Pédro et celle du Tonkpi où le taux de prévalence des violences sexuelles est encore élevé sans oublier certaines interventions à l'échelle nationale.

La mise en œuvre du PARR VSBG entrée dans sa phase active en janvier 2018 a pris fin le 31 décembre 2020, avec de nombreuses avancées qualitatives enregistrées en matière de prise en charge juridique et judiciaire des victimes de violence sexuelles basées sur le genre.

1. Acquis de la mise en œuvre du PARR VSBG au niveau du Ministère de la justice et des Droits de l'Homme

Les Ministère de la Justice a entrepris, d'importantes réformes. Ce sont :

- La création des cellules VBG au sein de tous les tribunaux de première instance et les sections détachées
- La désignation de magistrats points focaux au sein de tous les tribunaux de premier degré et des Cour d'appels et d'un point focal VBG à la DACP. Désormais avec ces magistrats points focaux VBG, les autres acteurs de la prise en charge des victimes de Violences sexuelles ont des interlocuteurs directs au sein des tribunaux avec qui l'interaction est plus facile. Il faut dire que la désignation de magistrats points focaux VBG au sein des tribunaux a toujours été souhaité par les acteurs des plateformes de lutte contre les VBG.
- L'insertion d'un module sur les VBG dans le curricula de formation initiale des magistrats avec la formation déjà de deux (02) promotions d'auditeurs de justice (promotion 2019 et 2020). Il faut noter que l'experte VSBG du PNUD a participé en tant que personne ressource, formatrice à la formation des auditeurs de justice.
- L'élaboration et la mise à disposition d'un manuel de formation sur les VBG à l'attention des acteurs judiciaires (magistrats et police judiciaire) ;
- La prise en compte dans les nouveaux code pénal et code de procédures pénales, des recommandations formulées pour l'adoption d'un texte de loi spécifique aux violences sexuelles basées sur le genre. Certes, un texte spécial n'a pas été adopté, mais les nouveaux

textes ont pris en compte toutes les recommandations formulées pour l'adoption d'un texte spécial. Aujourd'hui, le viol est clairement défini dans le code pénal, le viol conjugal admis et l'obligation de dénoncer certaines violences sexuelles basées sur le genre imposée même aux professionnels soumis au secret.

L'action du PARR VSBG a également permis :

- Le renforcement des capacités techniques du Ministère avec la formation de 73 magistrats et greffiers points focaux VBG qui a permis d'améliorer considérablement la pratique judiciaire en matière de conduite de l'enquête, de l'instruction et de la collecte des preuves et, de façon générale, de conduite des procédures liées aux VBG;
- L'extension des capacités du centre d'appel du Ministère de la justice passant de 02 à 30 appels simultanés avec aujourd'hui 06 appels simultanés reçus ;
- L'appui au renforcement de la fonctionnalité des bureaux locaux d'assistance judiciaire par leur équipement en matériel informatique et bureautique.

Tous ces acquis obtenus ont valu au PNUD et à son partenaire, l'Ambassade des Etats Unis en Côte d'Ivoire, des remerciements de la part du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme à travers un courrier de remerciement adressé au PNUD le 21 janvier 2020 (annexe1) et dans lequel ce Ministère note les avancées considérables obtenues dans la lutte contre l'impunité des auteurs de violences basées sur le genre et l'accès à la justice pour les victimes grâce à l'appui du projet PARR / VSBG.

2. Acquis de la mise en œuvre du PARR VSBG au niveau la police et de la gendarmerie

- L'insertion des VBG dans les curricula de formation initiale de la police nationale
- L'insertion des VBG dans les curricula de formation continue de la police nationale,
- La désignation de points focaux VBG dans tous les services de police y compris ceux dépourvus de bureaux d'accueil genre
- L'élaboration et la mise à disposition d'un manuel de formation sur les VBG à l'attention de la police judiciaire ;
- L'élaboration et l'adoption de l'outil GBV IMS pour la police judiciaire qui permettra la collecte des données de qualité en matière de VBG au sein de la police nationale et de la gendarmerie nationale.
- La formation des élèves policiers, mais également de 146 fonctionnaires de police en service.
- La formation de 168 gendarmes en fonction
- L'augmentation de 12, du nombre de bureau d'accueil genre fonctionnels au sein de la police et de la gendarmerie. Parmi ces 12 bureaux d'accueil genre, 08 sont au sein des brigades de gendarmerie et 04 au sein des commissariats de police.
- La formation de 50 officiers de police judiciaire gestionnaires de bureaux d'accueil genre vient parachever les activités de formation prévues par le PROJET, et, en même temps faciliter le fonctionnement des BAG et la prise en charge judicaire des victimes de VSBG.

Les réunions thématiques ont dans un premier temps créer un cadre de concertation et de collaboration entre les procureurs de la République, les Juges d'instruction, les OPJ et les travailleurs sociaux de chaque ressort de tribunal, mais en plus, il a permis à ces acteurs de désormais convenir d'un circuit et d'un protocole de prise en charge judicaire qui tient compte des réalités de chaque zone.

En plus, ces réunions thématiques ont permis à ces acteurs de mieux se connaître, a brisé des barrières et a facilité la collaboration pour une meilleure prise en charge judiciaire des VSBG.

Les cliniques juridiques ont permis à 131 personnes victimes de violences sexuelles de bénéficier d'une prise en charge juridique et de l'accompagnement médical 67 présumés auteurs ont été interpellés et 4785 personnes ont été sensibilisés sur leurs droits et les procédures en matière de VBSG.

En prélude à la clôture du projet, le processus d'évaluation finale du projet s'est tenu et le rapport est disponible.

Il figure clairement dans ce rapport que le projet est allé au-delà de ses objectifs et a contribué de façon significative à plusieurs réformes visant à améliorer la prise en charge judiciaire des VSBG.

II. Etat annuel de la mise en œuvre (de janvier 2018 à décembre 2020) et perspectives

Produits/Activités clés	Description	Progrès/Réalisations	Observations
1.1 Renforcement des capacités techniques des policiers et gendarmes en matière de VSBG	Mission internationale d'échange d'expérience et/ou de renforcement de capacités sur les VSBG	Il est noté, en application des enseignements de la mission : O Un engagement du Ministère de la justice par la création de cellules de lutte contre les VBG au sein des tribunaux, sections de tribunaux ivoiriens et désignation d'un point focal VBG au sein des Cours d'appel et à la DACP (annexe1)	
		 Les VBG ont été intégrés dans le curricula de la formation initiale des magistrats suite aux recommandations de la mission d'échange d'expériences. L'experte nationale du projet est sollicitée pour animer certaines sessions de cette formation (annexe2). Par ailleurs, 03 sessions de formation continue supplémentaires sous forme de séminaire ont été organisées à l'endroit de 73 magistrats et greffiers en fonction 	
		 Enfin, un courrier de remerciements du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme a été adressé au PNUD et énumérant toutes les avancées enregistrées au niveau de la prise en charge judiciaire des violences sexuelles grâce au projet VSBG. Ce courrier sollicite que le projet continue son appui pour consolider les acquis (annexe 2). 	
	Formation des policiers et gendarmes aux VSBG	 146 policiers dont 10 femmes de 15 commissariats relevant du ressort des préfectures de police de Daloa, Man et San Pedro formés comme animateurs relais sur les violences basées sur le genre, et la collecte de preuves en matière de VSBG. Ces policiers avec les commissaires en tête sont sensibilisés et sont désormais plus engagés pour une prise en charge de qualité des cas de VBG. 168 gendarmes de 17 brigades de gendarmerie des régions du guémon, du Tonkpi et de San Pedro formés comme animateurs relais sur les violences basées sur le genre, et la collecte de preuves en matière de VSBG. Les commandants de brigade et de compagnie ont pris part à ces sessions et sont désormais outillés pour une prise en charge de qualité et selon les principes directeurs. Les échanges avec les procureurs formateurs leur permettent d'améliorer leurs méthodes d'enquête et de rédaction des procès-verbaux de même que la qualité de la collaboration avec le directeur de la police judiciaire, c'est-à-dire le Procureur de la République. 	

Produits/Activités clés	Description	Progrès/Réalisations	Observations
1.2 Construction et équipement de Gender desks au sein des commissariats et brigades de gendarmerie	Mise en place et équipement des bureaux de genre dans 12 commissariats et gendarmeries	 Travaux de construction achevés pour 08 bureaux d'accueil genre (Taï, Sangouiné, Man, Biankouma, Sipilou, et Kouibly, Danané et Zouan Hounien) (annexe2 : photo gender desks). O4 autres bureaux ont été réaménagés (Tabou, Toulepleu, Bloelquin, San Pedro) Remise des équipements aux 12 gender desks 	
2.1 Renforcement de la coopération et la coordination entre police et justice dans le	Expertise nationale / internationale pour identifier les domaines de renforcement de la coopération et la coordination des actions entre la police et le pouvoir judiciaire.	 Etude achevée, et domaines à renforcer définis, à savoir : Cadre législatif à réviser pour tenir compte de la question spécifique des VBG ; Capacités des acteurs du système répressif à renforcer ; Pouvoirs de direction inefficaces, de surveillance et de contrôle non encore effectifs et interaction entre des acteurs judiciaires et extrajudiciaires de prise en charge des VBG inexistante ; Les techniques d'enquête et de rassemblement des preuves constitue le défi de l'OPJ. Des séances de travail préparatoires des réunions thématiques ont eu lieu avec les acteurs judiciaires. 	
traitement des VSBG.	Organisation des réunions thématiques justice policière de l'explication et de la vulgarisation des dispositions du CPP et du CP concernant la VSBG (voir l'annexe 2)	 O5 réunions thématiques organisées de façon simultanées et regroupant O3 tribunaux de 1^{er} degré de la zone de couverture du projet : Man Danané et Guiglo. Chaque tribunal était représenté par un magistrat du parquet et un juge d'instruction et avec eux, les officiers de police judiciaire, les médecins et travailleurs sociaux de leur ressort. Les réunions thématiques ont porté sur la procédure de collecte de données VSBG efficace pour une meilleure administration d la preuve en matière de violences sexuelles. 	Veiller à l'adoption du protocole de prise en charge judiciaire des VSBG

Produits/Activités clés	Description	Progrès/Réalisations	Observations
		 Chaque groupe a convenu d'un circuit de prise en charge judicaire qui sera plus tard harmonisé pour en faire un protocole. 	
	Formation des gestionnaires de bureau d'accueil genre	50 officiers de police judiciaire gestionnaires de bureaux d'accueil genre formés à une bonne gestion des bureaux d'accueil genre et à la prise en charge de qualité des victimes de VBG.	
		Ils connaissent les incidents VBG constitutifs d'infractions pénales ; Les gestionnaires de BAG maitrisent les procédures spécifiques à appliquer et connaissent les techniques d'enquête et de collecte des preuves.	
2.2 Renforcement et/ou	Appui à l'équipement des bureaux locaux d'assistance judiciaire (BLAJ)	La fonctionnalité de 30 Bureaux locaux d'assistance judiciaire a été améliorée grâce aux équipements qui leur ont été remis. Désormais, les réunions d'admission à l'assistance judiciaire se tiennent dans ces bureaux et les décisions sont disponibles dans les délais.	
spécialisation de la justice en matière de VSBG	Ateliers de formation pour les points focaux sur le genre des tribunaux et / ou des gestionnaires des bureaux d'aide juridique	73 Magistrats (procureurs, avocats généraux, juges d'instruction, substituts du procureur, présidents de chambre, juge des enfants, greffiers) dont 15 femmes ont reçu une formation sur les VBG qui leur a permis de prendre l'ampleur de leur rôle dans la lutte contre les VBG. Ils se sont engagés à s'impliquer davantage dans la lutte, à mieux collaborer avec les plateformes de lutte contre les VBG.	
	(voir l'annexe 2)	Parmi ces 73 magistrats, 60 sont points focaux VBG, et donc membres des cellules de suivi des procédures VBG des tribunaux dont les mises en place ont été facilitées par le projet.	
3.1 Sensibilisation des communautés, hommes et femmes	Confection d'affiches et outils de communication pour le changement de comportement	La mise en œuvre des activités par l'AFJCI a permis d'enregistrer 131 personnes victimes de violences sexuelles dont 115 filles, 15 femmes et 01 garçon bénéficiant de l'assistance	

Produits/Activités clés	Description	Progrès/Réalisations	Observations
	Forums publics de sensibilisation par les cliniques juridiques ou associations de société civile Confection et diffusion de spots audio avec les radios de proximité	juridique des cliniques juridiques. 58 présumés auteurs ont été interpelés, 03 ont été jugés et condamnés et 55 ont été mis en détention préventive. 27 séances de sensibilisation de masse et 27 séances de sensibilisation de proximité organisées sur les VBG pour expliquer les lois et procédures judiciaires protégeant les personnes contre les VBG. 4785 personnes touchées directement par les sensibilisations, dont 2239 femmes et filles et 2546 hommes et garçons. 14 émissions ont été réalisées et diffusées plusieurs fois dans les radios de proximité ainsi que 03 spots radios diffusés 162 fois sur les VSBG en français, en langue locale (allochtone et autochtone). 01 cérémonie de lancement officiel du projet réalisée dans chacune des 04 cliniques juridiques touchant à peu près 150 personnes, donc un total de 600 personnes dont les autorités locales administratives, traditionnelles et religieuses pour qu'ils comprennent et s'approprient le projet.	
3.2 Assistance juridique et monitoring	Fonds d'appui au renforcement des capacités des cliniques juridiques pour l'accompagnement médicolégal, juridique et judiciaire des victimes		
	Extension du centre d'appels du ministère de la Justice	Les travaux d'extension des capacités du centre d'appel du Ministère de la justice et de Droits de l'Homme ont été réceptionnés. Désormais, le centre d'appel, connecté à la fibre optique et équipé en matériels informatiques, est capable de recevoir 30 appels simultanés au lieu de 02 par le passé.	promotion du centre
4.1 Appui au renforcement des capacités de coordination du SGI	Appui à l'organisation de consultations locales multipartites	Séances de travail préparatoires ont eu lieu avec les différents acteurs. De ces séances, il ressort la nécessité de combiner cette activité avec celle des réunions thématiques pour plus d'efficacité.	
4.2 Appui à la collecte de données	Atelier sur la standardisation et l'harmonisation des outils de collecte et des services de sécurité interne de la GBV IMS	 Atelier tenu et outils de collecte validés Un circuit de partage de l'information des gender desks vers la direction des statistiques du ministère en charge de la famille proposé et validé par les participants. 	

Produits/Activités clés	Description	Progrès/Réalisations	Observations
	Acquisition de matériel informatique pour des plates-formes VBG et des outils de collecte de données pour les postes de police et les postes de police	Remise des équipements à 28 plateformes de lutte contre les VBG pour renforcer leurs capacités d'actions dans la prévention et la prise en charge des personnes survivantes et de collecte de données ; à 05 bureaux d'accueil genre existant qui n'en avaient pas pour améliorer leur travail dans la réponse judiciaire, aux coordinations des bureaux d'accueil genre de la police et de la gendarmerie, à la direction des études, de la planification et des statistiques chargée de la base de données en matière de collecte de données VBG (le GBV IMS) et au comité national de lutte contre les VBG.	
	Formation des acteurs des plates-formes sur les outils du GBV IMS et des mécanismes de collecte de données et des prestataires de santé	 20 points focaux VBG des plateformes de lutte contre les VBG formés (dont 04 femmes) sur le GBV IMS pour enregistrer les données fiables, mener des sensibilisations et faire la prise en charge des personnes survivantes de VBG, ont été formés. 22 prestataires de santé (Médecins, sages-femmes, infirmier) dont 04 femmes formés sur la prise en charge clinique du viol pour offrir une prise en charge médicale de qualité aux personnes survivantes et contribuer efficacement à la production de preuves médicolégales de qualité. 05 participantes étaient des femmes. 	
5.3 Suivi évaluation, visibilité	Evaluation finale (Contrat avec consultant indépendant)	 Evaluation finale du projet achevée. Rapport d'évaluation disponible Une mission de monitoring du projet a été menée par l'équipe projet pour faire le suivi des résultats du projet et s'assurer de sa durabilité. 	

III. Durabilité et Synergies avec d'autres actions

La consolidation de la durabilité se poursuit avec l'appropriation de la thématique des VSBG par le Ministère de la justice et des droits de l'homme à travers les initiatives prises depuis le début de la mise en œuvre du projet PARRVSBG. En effet, en plus de l'établissement d'un nouveau plan d'actions VBG consécutivement pour les années judiciaires 2020 et 2021 par la Direction des Affaires Civiles et Pénales (DACP) du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, la DACP a créer des cellules de suivi au sein des tribunaux.

A cela, s'ajoute le fait majeur que les modules VBG aient été intégrés au curricula de formation initiale des élèves magistrats, ce qui garantit le changement attendu et constitue une avancée notable et la garantie d'une durabilité des actions du projet.

La synergie du projet avec les autres projets du PNUD (projet état de droit et droits humains, prévention et réponses aux violences sexuelles liées aux conflits) continue mais aussi avec les actions des partenaires gouvernementaux qui sollicitent régulièrement l'experte VSBG du "PNUD, notamment, le comité national de lutte contre les VBG, l'UNFPA, l'association des Femmes Magistrates etc.

IV. Difficultés et risques

La situation de la Covid-19 et les restrictions imposées : la situation sanitaire liée à la Covid-19 a nécessité la reprogrammation de certaines activités. Un plan de mitigation a été proposé pour atténuer les effets de ces changements. L'organisation de réunions en ligne a été privilégiée pour échanger sur les points de diligence et la recherche de solutions.

V. Changements intervenus dans la mise en œuvre

La mise en œuvre n'a pas enregistré de modifications majeures. Toutefois, à la date de fin du projet prévue pour avril 2020 un avis d'extension sans coût a été introduite auprès du bailleur afin d'adresser quelques actions résiduelles, notamment l'évaluation finale. L'attente de cet accord de principe explique la période de 6 mois au cours de laquelle aucune activité n'a pu être mise en œuvre.

VI. Exécution budgétaire

Produits	Activités clés	Budget prévisionnel (USD)	Dépenses (USD)	Solde (USD)	Taux d'exécution
1. Les services de sécurité intérieure assurent effectivement la sécurité,	1.1 Renforcement des capacités techniques des policiers et gendarmes en matière de VSBG	62 050	55 625	6 425	89,65%
la protection et la prise en charge des victimes de VBSG	1.2 Construction et équipement de Gender desks au sein des commissariats et brigades de gendarmerie	240 400	291 875	-51 475	121,41%
Total produit 1		302 450	347 500	-45 050	114,90%
2. Le système judiciaire est plus efficace dans la prise en charge juridique et	2.1 Renforcement de la coopération et la coordination entre police et justice dans le traitement des VSBG	140 400	92 075	48 325	65,58%
judicaire des victimes de VSBG	2.2 Renforcement et/ou spécialisation de la justice en matière de VSBG	109 800	119 547	-9 747	108,88%
Total produit 2		250 200	211 622	38 578	84,58%
3. Les populations connaissent l'importance de la loi en matière de VSBG, et ont recours aux	3.1 sensibilisation des communautés, hommes et femmes	69 000	67 875	1 125	98,37%
mécanismes légaux en place pour leur protection	3.2 Assistance juridique et monitoring	85 000	84 218	782	99,08%
Total produit 3		154 000	152 093	1 907	98,76%
4. Les autorités nationales assurent la coordination, le suivi et l'évaluation des interventions en matière de VSBG y compris la	4.1 Appui au renforcement des capacités de coordination du SGI	50 000	43 216	6 784	86,43%
collecte de données et le partage d'information					
	4.2 Appui à la collecte de données	83 200	75 412	7 788	90,64%
	4.2 Appui à la collecte de données	83 200 133 200	75 412 118 628	7 788 14 572	90,64%
partage d'information	4.2 Appui à la collecte de données 5.1 Ressources humaines		_		
partage d'information		133 200	118 628	14 572	89,06%
partage d'information Total produit 4	5.1 Ressources humaines	133 200 150 000	118 628 161 705	14 572 -11 705	89,06% 107,80%
partage d'information Total produit 4	5.1 Ressources humaines 5.2 Equipements, fonctionnement	133 200 150 000 6 600	118 628 161 705 7 211	14 572 -11 705 -611	89,06% 107,80% 109,26%
partage d'information Total produit 4 5. Gestion du projet	5.1 Ressources humaines 5.2 Equipements, fonctionnement 5.3 Suivi évaluation, visibilité	133 200 150 000 6 600 22 119	118 628 161 705 7 211 24 712	14 572 -11 705 -611 -2 593	89,06% 107,80% 109,26% 111,72%
partage d'information Total produit 4 5. Gestion du projet Total produit 5 (1) Total des coûts program	5.1 Ressources humaines 5.2 Equipements, fonctionnement 5.3 Suivi évaluation, visibilité	133 200 150 000 6 600 22 119 178 719	118 628 161 705 7 211 24 712 193 628	14 572 -11 705 -611 -2 593 -14 909	89,06% 107,80% 109,26% 111,72% 108,34%

VII. Annexes